

Téléservice **ORIENTATION** après 3ème

Effectuer sa demande en ligne

Comment faire ?

De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe
remis par le collège
de mon compte France Connect

Mon adresse de messagerie

Téléservice Orientation

Phase 1 : Intentions provisoires

Quand	Quoi	Comment
Avant le 19 Février	<p>Saisie des intentions d'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2de générale et technologique ou 2de STHR <input type="checkbox"/> 2de pro <input type="checkbox"/> 1ère année de CAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Se connecter à Scolarité et Services (compte France Connect) Onglet « ORIENTATION » - Saisir au moins une intention d'orientation (3 maxi). Rang = ordre de préférence et valider
Après le conseil de classe du 2ème trimestre	<p>Consultation de l'avis du conseil de classe (avis provisoire pour chaque intention)</p> <p>Accusé de réception</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se connecter à Scolarité et Services (compte France Connect) Onglet « ORIENTATION » - Consulter l'avis du conseil de classe - Cocher la case « j'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire » et valider.

A savoir :

- Un seul des responsables légaux peut effectuer la saisie, faire des modifications et accuser réception de l'avis du conseil de classe (lecture seule pour le second responsable légal). En cas de désaccord persistant, prendre l'attache du chef d'établissement.
- Les intentions d'orientation peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du serveur (19/02/21)

Téléservice Orientation - Illustration

Phase 1 : Intentions provisoires – Voie d'orientation

The screenshot shows the 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION' interface. On the left is a navigation menu with items: MON COMPTE, ACCUEIL, ORIENTATION, AFFECTATION APRÈS LA 3^e, FICHE DE RENSEIGNEMENTS, BOURSE DE COLLÈGE, COLLEGE VILLARS, CONTACT, and SE DÉCONNECTER. The main content area is titled '1 Intentions provisoires' and includes a progress bar with steps: 1 Intentions provisoires, 2 Choix définitifs, and 3 Décision. Below the progress bar, it states: 'Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' The main heading is 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Under 'Intention 1', there is a blue callout box: 'Le rang détermine l'ordre de préférence'. Below this are three radio button options: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR', '2^{de} professionnelle', and '1^{re} année de CAP'. A red error message says 'Vous devez sélectionner une voie.' To the right of the options is a control box with arrows and a trash icon, with a blue callout box: 'Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées'. At the bottom are 'AJOUTER UNE INTENTION', 'ANNULER', and 'VALIDER' buttons. A red warning at the bottom reads: 'Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.'

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE COLLÈGE

COLLEGE VILLARS

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.
Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 Le rang détermine l'ordre de préférence

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ?

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

Téléservice Orientation - Illustration

Phase 1 : Intentions provisoires – Voie Professionnelle

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1



2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous trouverez des informations sur les métiers et les formations sur le site de l'Onisep (<http://www.onisep.fr>), et dans le guide « Après la 3e » distribué par votre établissement.

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ?

Métier ou formation

Sous statut scolaire ?

Sous statut d'apprenti ?

AJOUTER UNE INTENTION

Téléservice Orientation - Illustration

Phase 1 : Consultation avis du conseil de classe

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.
Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 1re année de CAP Métier ou formation demandé : Ebéniste Statut scolaire demandé	Avis favorable
Intention 2 : 2de professionnelle Métier ou formation demandé : Menuisier, charpentier Statut scolaire demandé	Avis favorable

Recommandation du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :
2de générale et technologique ou 2de STHR

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :
Sans objet.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Accuser réception et valider